

Mémoire transmis au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

**Dans le cadre du**  
**« Projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd »**

---

par  
l'Association québécoise du gaz naturel

7333, rue St-Denis  
Montréal (Québec) H2R 2E5  
Tél. : (514) 355-5168  
Télec. : (514) 278-7224  
Courriel : aqgn@aqgn.com

Le 15 décembre 2003

Nombre de pages : 5



ASSOCIATION  
QUÉBÉCOISE du  
GAZ  
NATUREL  
www.aqgn.com

7333, rue Saint-Denis  
Montréal (Québec) H2R 2E5  
Téléphone : (514) 355-5168  
Télécopieur : (514) 278-7224  
Courriel : aqgn@aqgn.com

Montréal, le 15 décembre 2003

Madame Renée Poliquin  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

Madame,

Il nous fait plaisir de vous transmettre le mémoire présenté par l'Association québécoise du gaz naturel lors de l'audience publique du (BAPE) dans le cadre du projet de centrale de cogénération de Bécancour par TransCanada Energy Ltd.

L'Association québécoise du gaz naturel désire participer activement au nécessaire débat sur les choix énergétiques du Québec au cours des prochaines années, tant en ce qui concerne les choix de filières pour la production d'énergie que les choix faits au niveau des diverses catégories de clientèles.

Veillez agréer, Madame, nos plus sincères salutations.

Daniel Cloutier,  
Président

**Allocution faite par  
l'Association québécoise du gaz naturel**

**Dans le cadre de l'audience publique du BAPE  
sur le projet de centrale de cogénération de Bécancour  
par TransCanada Energy Ltd**

**15 décembre 2003**

## **Présentation de l'Association québécoise du gaz naturel**

L'Association québécoise du gaz naturel a pour mission d'offrir un forum dont les rencontres et discussions contribuent à la mise en valeur, au Québec, de l'industrie du gaz naturel et de ses industries connexes. Elle vise à assurer le développement de ses membres et la synergie de leurs actions.

À titre de représentante de l'ensemble de l'industrie gazière, l'Association québécoise du gaz naturel désire participer activement au nécessaire débat sur les choix énergétiques du Québec au cours des prochaines années, tant en ce qui concerne les choix de filières pour la production d'énergie que les choix faits au niveau de la consommation.



# La centrale de cogénération de Bécancour

---

## **Appui au projet de construction de la centrale de cogénération de Bécancour**

L'Association québécoise du gaz naturel croit qu'il est nécessaire de répondre rapidement à la croissance de la demande d'électricité au Québec.

Dans le contexte actuel de déréglementation des marchés, si on ne bâtit pas la centrale ici, elle sera construite ailleurs, en Ontario ou aux États-Unis. Les effets en termes d'émissions dans la région du nord-est du continent seraient alors au mieux les mêmes, et pourraient même être pires, advenant qu'on ait recours à une technologie moins performante. Et le Québec n'en aurait pas les bénéfices économiques.

Le gaz naturel est considéré à l'échelle internationale comme une source de premier choix pour produire de l'énergie tout en limitant les effets sur l'environnement. Les centrales de cogénération au gaz naturel présentent différents avantages :

- émissions polluantes nettement inférieures à celles produites par les centrales thermiques qui utilisent d'autres combustibles fossiles;
- possibilité de construction à proximité des marchés;
- la vapeur produite déplace du gaz naturel (réduction d'impact);
- rapidité de construction et de mise en production;
- sécurité et fiabilité d'approvisionnement, le gaz naturel étant disponible en grande quantité au Canada et transporté par gazoduc souterrain;
- prix relativement stable et concurrentiel du gaz naturel.



# Repenser nos choix énergétiques

---

## La bonne énergie au bon endroit

Nous devons comme société revoir nos politiques énergétiques et cesser d'utiliser comme actuellement du gaz naturel canadien pour produire de l'électricité, avec un rendement d'environ 60 %, alors que ce gaz naturel pourrait être utilisé ici pour chauffer des locaux ou de l'eau avec des rendements supérieurs à 90 %. En procédant à cette substitution, l'électricité économisée chez nous pourrait remplacer celle qui aurait été produite par des centrales thermiques.

Au-delà de l'avantage économique évident qui résulterait d'une telle substitution, le gain en termes d'efficacité énergétique serait tout aussi spectaculaire. Une fois devenue interchangeable, chaque forme d'énergie peut en effet être réservée à un usage où elle peut être utilisée de façon optimale.

L'Association québécoise du gaz naturel croit que le Québec pourrait limiter ses besoins futurs en électricité en laissant progressivement déplacer une certaine proportion du chauffage électrique pour du chauffage au gaz naturel. Il ne s'agit pas ici d'un changement de cap radical mais plutôt d'un léger coup de barre qui conduira progressivement notre système énergétique à une plus grande efficacité et un meilleur rendement.

L'Association québécoise du gaz naturel croit que le Québec devrait se donner une direction à long terme qui nous conduirait progressivement vers un bilan énergétique plus équilibré et à une utilisation d'énergie plus rentable pour le Québec.

Il ne s'agit pas d'une révolution, mais plutôt d'une série de petits gestes qui s'additionnent à moyen et long terme pour faire une différence. Par exemple, lors de la construction de nouveaux développements résidentiels dans des municipalités qui ont accès au réseau gazier, il serait souhaitable d'installer les infrastructures gazières au moment de la construction.



## Conclusion

---

L'Association québécoise du gaz naturel croit que le Québec est arrivé à une croisée des chemins :

- dans une perspective à court terme l'Association appui la réalisation du projet de cogénération de Bécancour « le Québec a besoin de cette énergie pour soutenir son développement économique »;
- dans une perspective à moyen terme et long terme, le Québec doit se doter d'une politique énergétique favorisant la bonne énergie au bon endroit afin d'optimiser ses ressources énergétiques et d'assurer son développement économique à long terme.



Daniel Cloutier  
Président de l'Association québécoise du gaz naturel

